

## Agent.e à l'application de la réglementation

(poste permanent à temps plein)

La Ville de Matane est à la recherche d'une personne pour combler un poste d'agent.e à l'application à la réglementation. Sous l'autorité de la greffière du Service du greffe, le/la titulaire aura à occuper les fonctions suivantes :

### RESPONSABILITÉS :

- Patrouiller en véhicule, à vélo et à pied sur le territoire;
- Délivrer des constats d'infraction en vertu des différents règlements municipaux applicables ainsi qu'en vertu du *Code de la sécurité routière*;
- Gérer les diverses plaintes en lien avec la réglementation;
- Prendre les déclarations de témoins et préparer les dossiers pour la Cour;
- Effectuer la circulation routière, barrage routier;
- Assister les différents services municipaux (Sécurité publique, Travaux publics, Urbanisme, etc.) lors d'événements ou de suivis de dossier;
- Inspecter et effectuer la surveillance des bâtiments de la ville;
- Faire les plaintes en cas de dommages sur un bien de la ville et en assurer leur suivi;
- Faire de la prévention et de la sensibilisation auprès des citoyens;
- Tout autre tâche connexe.

### EXIGENCES SOUHAITÉES :

- Avoir complété un AEC en techniques policières, techniques juridiques ou tout autre AEC OU DEC jugé pertinent;

- Posséder un permis de conduire valide de classe 4A;
- Bonne qualité du français.

### CONDITIONS ET SALAIRE :

- Début de l'emploi : immédiat;
- Le poste est permanent à temps complet pour un horaire de 40 heures/semaine;
- La rémunération et les conditions de travail seront établies en fonction de la convention collective présentement en vigueur.

Toutes les personnes intéressées par le poste ci-dessus peuvent remettre leur curriculum vitae **avant 16 h, le vendredi 10 janvier 2025** au Service des ressources humaines aux coordonnées suivantes :

### Poste : Agent.e à l'application de la réglementation

Service des ressources humaines  
Ville de Matane  
230, avenue Saint-Jérôme  
Matane (Québec) G4W 3A2  
Télécopieur : (418) 562-4869

[ressourcesshumaines@ville.matane.qc.ca](mailto:ressourcesshumaines@ville.matane.qc.ca)

Le 3 décembre 2024